

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire Western Québec tenue au 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 28 janvier 2020, à 19 h.

**PRÉSENCES :** Le président Guy, les commissaires Brunke, Daly, Dionne, Schaler, Egan, Garbutt, Graham, Labadie, McCrank, Larventz et Young, et les commissaires-parents Boucher, Davis et Cornforth.

**Personnel :**

Directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx

Directrice des services complémentaires L. Falasconi

Directeur des services éducatifs S. Aitken

**ABSENCE**

**MOTIVÉE :** Le commissaire Brennan.

Le directeur général M. Dubeau et le secrétaire général et directeur des services corporatifs G. Singfield sont également présents.

**Appel à l'ordre :**

Le président Guy appelle la réunion à l'ordre à 19 h 02.

**C-19/20-61 Adoption de l'ordre du jour**

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec les modifications suivantes :

- Le point 13.1 devient le point 4.3 Changements proposés aux territoires scolaires
- Le point 12.1 devient le point 4.4 Session à huis clos : demande de réexamen

Adoptée à l'unanimité

**Rapport du président**

Le président Guy présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- Ébauche du projet de loi 40
- Consultation publique – Aire de desserte
- Nouvelle présidente de l'*English Parents' Committee Association* (EPCA)

**Rapport du directeur général**

Le directeur général M. Dubeau présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- Consultations relatives aux critères d'inscription et à l'aire de desserte
- Analyse de l'eau dans les écoles et les centres
- Programme de certification Leadership en santé mentale au travail
- Formation en éducation à la sexualité
- Événements, activités de perfectionnement professionnel et réunions à venir dans la CSWQ

- C-19/20-62** **Approbation du procès-verbal – 17 décembre 2019**  
LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2019 soit approuvé tel que distribué.
- Adoptée à l’unanimité
- C-19/20-63** **Rapport annuel 2018-2019**  
LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE le rapport annuel 2018-2019 soit reçu tel que présenté.
- Adoptée à l’unanimité
- C-19/20-64** **Changements proposés aux territoires scolaires**  
ATTENDU QUE le Comité de planification et d’examen a étudié les nouveaux changements proposés aux territoires scolaires pour les écoles suivantes : École primaire Chelsea, École primaire Greater Gatineau, École secondaire Hadley-Philemon Wright, École primaire Poltimore, École secondaire St. Michael’s, École primaire Queen Elizabeth, École primaire Wakefield;
- ATTENDU QUE, suite à une série de consultations publiques, le Comité de planification et d’examen a étudié les nouveaux changements proposés aux territoires scolaires pour les écoles susmentionnées, selon le plan en annexe;
- ATTENDU QUE le Comité de planification et d’examen a tenu compte des articles 275, 4 et 239 de la *Loi sur l’instruction publique*;
- ATTENDU QUE le Comité de planification et d’examen est résolu à établir des aires de desserte et des critères d’inscription cohérents et équitables pour toutes les écoles du territoire de la Commission scolaire Western Québec;
- ATTENDU QUE l’école secondaire St. Michael’s a presque atteint sa capacité maximale et a des critères d’inscription équivoques;
- ATTENDU QU’IL n’y a actuellement pas de critères d’inscription ni d’aire de desserte entre l’école secondaire St. Michael’s et l’école secondaire Hadley-Philemon Wright;
- ATTENDU QUE le Comité de planification et d’examen recommande les mesures suivantes :
- Établir des critères d’inscription pour l’école secondaire St. Michael’s et l’école secondaire Hadley-Philemon Wright;
- Maintenir les critères actuels pour tous les élèves touchés qui sont actuellement inscrits à l’école secondaire St. Michael’s ou à l’école secondaire Hadley-Philemon Wright;
- Respecter les articles 4, 239 et 275 de la *Loi sur l’instruction publique*;
- LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le Comité de planification et d’examen :
- Les élèves qui habitent sur le territoire de l’école primaire Queen Elizabeth fréquenteront l’école secondaire St. Michael’s;

Les élèves qui habitent sur le territoire de l'école primaire de Chelsea fréquenteront l'école secondaire Hadley-Philemon Wright;

Les élèves qui habitent sur le territoire de l'école primaire Greater Gatineau fréquenteront l'école secondaire Hadley-Philemon Wright;

Les élèves qui habitent sur le territoire de l'école primaire de Wakefield auront le choix de fréquenter soit l'école secondaire St. Michael's, soit l'école secondaire Hadley-Philemon Wright;

Les élèves qui habitent sur le territoire de l'école Poltimore auront le choix de fréquenter l'école secondaire St. Michael's ou l'école secondaire Hadley-Philemon Wright;

Une plaque tournante de transport scolaire sera établie dans Wakefield pour faciliter les mesures d'accommodement requises pour les élèves de Wakefield et de Poltimore qui fréquentent l'école secondaire St. Michael's ou l'école secondaire Hadley-Philemon Wright;

Tous les élèves touchés qui sont actuellement inscrits à l'école secondaire St. Michael's ou à l'école secondaire Hadley-Philemon Wright seront soumis aux mêmes critères jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024;

Au moment de prendre des décisions concernant les transferts outre-frontière, la priorité sera accordée aux sœurs et frères des élèves qui sont inscrits à l'école secondaire St. Michael's ou à l'école secondaire Hadley-Philemon Wright.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-65**

**Session à huis clos**

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE que la séance se poursuive à huis clos à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-66**

**Retour en séance publique**

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE la séance se poursuive en public à 20 h 20.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-67**

**Demande de réexamen**

CONSIDÉRANT QUE, le 3 décembre 2019, une décision a été prise d'expulser l'élève n° 0107748 de toutes les écoles et de tous les services de la CSWQ pour le reste de l'année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE, le 9 décembre 2019, une demande de réexamen a été présentée par le parent de l'élève n° 0107748;

CONSIDÉRANT les représentations faites par le parent et l'élève n° 0107748 devant le conseil des commissaires;

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE la décision prise le 3 décembre 2019 soit maintenue et que l'élève n° 0107748 soit expulsé de toutes les écoles et de tous les services de la CSWQ pour le reste de l'année scolaire 2019-2020.

Contre : 0  
Abstentions : 2

Motion adoptée

- C-19/20-68 Rapport du Comité exécutif – 21 janvier 2020**  
LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2020 du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

- C-19/20-69 Renouveaulement du Programme Sport-Études**  
ATTENDU QUE le conseil d'établissement de Hadley, le conseil d'établissement de Philemon Wright et la CSWQ avaient précédemment approuvé le soutien du programme Sport-Études;  
ATTENDU QUE le MEES exige que tous les programmes Sport-Études renouvellent leur mandat pour 2020-2024;  
LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE QUE la CSWQ approuve une demande de renouvellement du programme Sport-Études à Hadley et Philemon Wright pour l'année scolaire 2020-2021.

Pour : 12  
Contre : 1  
Abstention : 1

Motion adoptée

- C-19/20-70 Entente de services avec le Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec (CGER)**  
ATTENDU QUE le gouvernement a chargé le CGER de fournir des services de gestion de parcs automobiles aux organismes publics;  
ATTENDU la possibilité de conclure une entente de services avec le CGER pour une période de dix (10) ans;  
ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec dispose actuellement d'un parc de sept (7) véhicules;  
ATTENDU le besoin de remplacer un camion de service;  
ATTENDU le besoin d'ajouter une voiture au parc en vue de réduire les frais de location automobile et de kilométrage;  
ATTENDU QUE l'entente comprend, sans y être limitée, les coûts de location, l'immatriculation et le lettrage des véhicules, l'entretien du parc, les pneus et l'assistance routière;  
ATTENDU QUE l'objectif visé est de passer progressivement à un parc loué;  
LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire soit chargé de conclure une entente avec le CGER au nom de la Commission scolaire Western Québec.

Adoptée à l'unanimité

\*Le commissaire Daly quitte la réunion.

**C-19/20-71 Programme d'achats regroupés – (Collecto) – Gaz naturel – SAR350-2020**

ATTENDU QUE la commission scolaire a besoin d'acheter du gaz naturel pour le chauffage;

ATTENDU QUE la commission scolaire a l'occasion de participer au groupe d'achats offert par Collecto, Services regroupés en éducation, SAR350-2020, *Acquisition de gaz naturel et son coût de transport*;

ATTENDU QUE ce regroupement d'achats (Collecto) prévoit l'octroi d'un contrat permanent au soumissionnaire le moins disant;

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics*, RLRQ c. C-65.1, r 5.1;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du dirigeant de l'organisme public avant que l'avis d'appel d'offres ne soit publié;

ATTENDU QUE le contrat couvrira la période de deux (2) ans allant du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2022, avec une option de renouvellement d'un (1) an;

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE la Commission scolaire Western Québec participe à cet achat regroupé et qu'elle demande à COLLECTO de la représenter dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour l'acquisition de gaz naturel, et que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

\*Le commissaire Daly réintègre la séance.

**C-19/20-72 Délégation des pouvoirs de signature**

ATTENDU QUE l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil des commissaires peut, au moyen d'un règlement, déléguer certains pouvoirs au directeur général;

ATTENDU QUE l'annexe A du Règlement n° 30, « Règlement établissant la délégation des pouvoirs et fonctions de la Commission scolaire Western Québec » énonce les délégations de pouvoirs et fonctions actuellement en place;

Il est recommandé que le conseil des commissaires autorise les modifications suivantes à l'annexe A du Règlement n° 30 :

**Légende :**

Augmenter le seuil actuel que les directeurs d'école, les directeurs d'école adjoints et les coordonnateurs peuvent approuver pour l'achat des biens et services et le faire passer de 5 000 \$ à 7 500 \$.

**Pour SERVICES FINANCIERS, IMPÔTS et APPROVISIONNEMENT<sup>1</sup>**

Fonctions et pouvoirs	DÉLÉGATION		
	Exéc.	D.G.	Autres
Achats de biens/services d'une valeur égale ou supérieure à 50 000 \$ et inférieure à 100 000 \$	X		
Achats de biens/services de moins de 50 000 \$		X	
Achats de biens d'une valeur égale ou inférieure à 25 000 \$			Directeurs Directeurs adjoints des services
Achats de services d'une valeur inférieure à 10 000 \$ d'une personne physique, et inférieure à 25 000 \$ pour tout autre cas			Directeurs Directeurs adjoints des services
<b>ENLEVER LA LIGNE</b> Achats de biens/services d'une valeur égale ou inférieure à 5 000 \$			Directeurs d'école, directeurs d'école adjoints et coordonnateurs
<b>NOUVELLE LIGNE</b> Achats de biens/services d'une valeur égale ou inférieure à 7 500 \$			Directeurs d'école, directeurs d'école adjoints et coordonnateurs
Déductions d'impôt (taxes scolaires)	X		
Dispositions relatives à la déduction des mauvaises créances (comptes) ✚ Égales ou supérieures à 5 000 \$ ✚ Inférieures à 5 000 \$	X		D.F.
Prêts à court terme (notes de crédit)			D.F.
Nommer le secrétaire et les membres de tout comité de sélection constitué pour évaluer la qualité des offres		X	

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE le conseil approuve les modifications à l'annexe A du Règlement numéro 30 telles que recommandées.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-73 Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (C.C.A.S.) – 27 mai 2019**

LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2019 du C.C.A.S.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-74 Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (C.C.A.S.) – 11 novembre 2019**

LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2019 du C.C.A.S.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-75 Rapport du Comité des parents – 18 novembre 2019**  
LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal approuvé de la réunion du 18 novembre 2019 du Comité des parents.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-76 Calendrier de conservation – BAnQ (Bibliothèques et Archives nationales du Québec)**

ATTENDU QUE la *Loi sur les archives* énonce les rôles et les obligations des organismes publics en ce qui a trait aux archives;

ATTENDU QUE l'une des obligations consiste à élaborer et à maintenir à jour un calendrier de conservation, et à le soumettre à l'approbation de BAnQ;

ATTENDU QUE l'actuel calendrier de conservation a été approuvé en avril 2018;

ATTENDU QUE ce calendrier est nécessaire lorsqu'on détruit des documents papier après leur numérisation;

ATTENDU QUE le calendrier de conservation à jour est nécessaire pour modifier le processus pour toutes les demandes liées à l'accès à l'information;

ATTENDU QUE l'approbation par BAnQ prend environ trois mois;

ATTENDU QUE les modifications pourraient devoir être soumises à nouveau, ce qui prolongera de trois mois le processus d'approbation;

ATTENDU QUE le calendrier de conservation a été élaboré conformément à la loi et selon les meilleures pratiques démontrées par les commissions scolaires;

LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE le secrétaire général et directeur des services corporatifs G. Singfield soit chargé de signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-77 Président des élections**  
LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE QUE le secrétaire général et directeur des services corporatifs G. Singfield soit nommé président pour la CSWQ pour les élections scolaires du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-78 Levée de la séance**  
LE COMMISSAIRE-PARENT CORNFORTH PROPOSE la levée de la séance à 21 h.